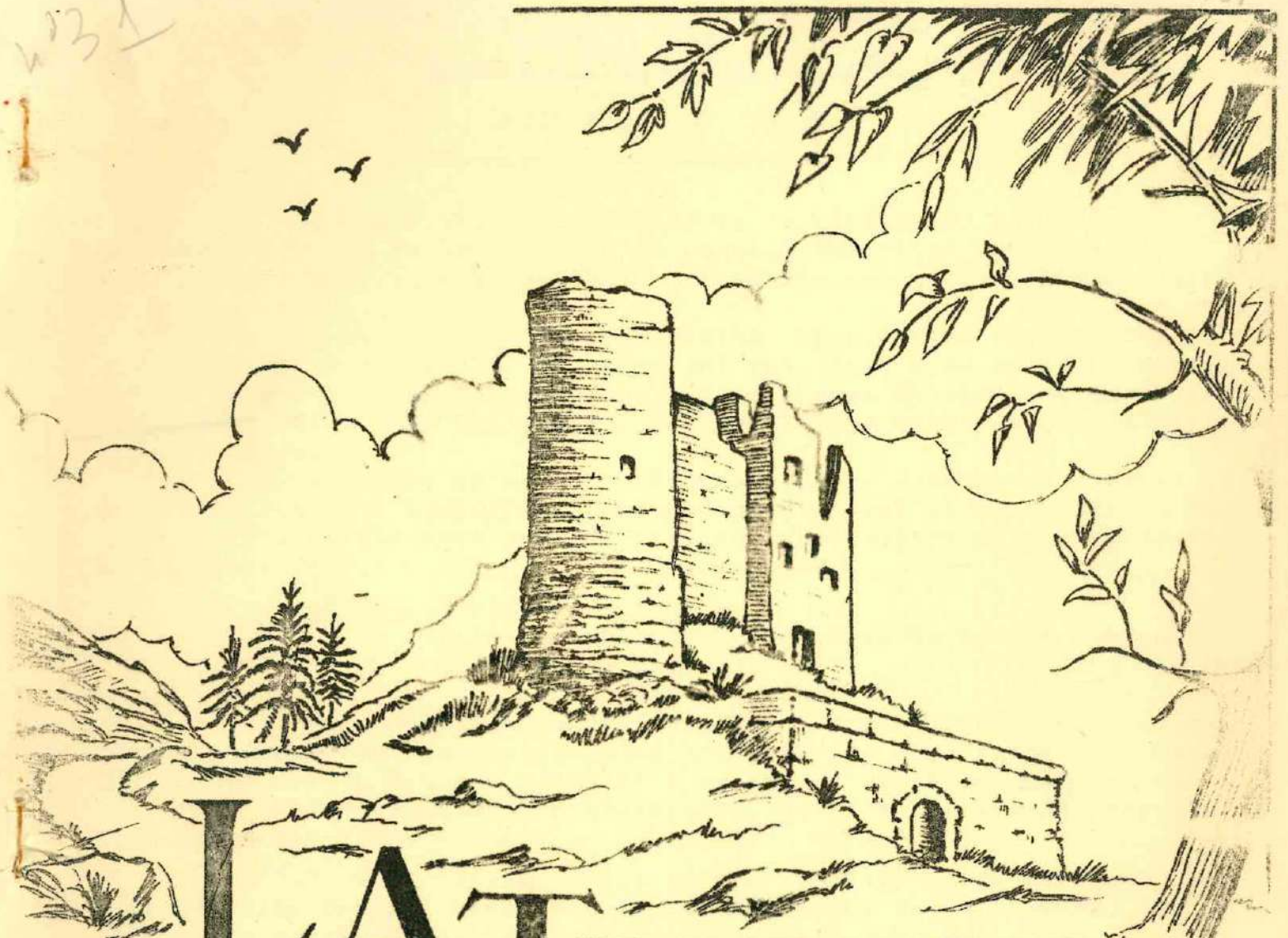
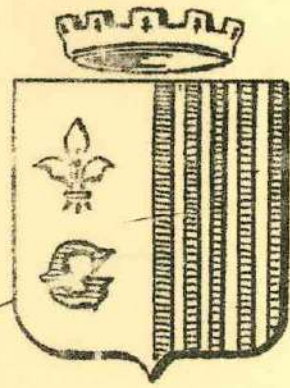


131

437



# LA TRIBUNE DE GUILLAUMES



DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
**D. M. DURANDY**  
MAIRE  
DE GUILLAUMES

BULLETIN D'INFORMATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



Dépôt légal n° 12165

EDITORIAL DU MAIRE

Dans le précédent numéro de la Tribune de Guillaumes, je vous informais de la décision du Conseil Municipal de rendre un hommage public au Général de Gaulle en attribuant son nom à une place de Guillaumes.

A la suite de cette décision, Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes a consulté le principal intéressé à ce sujet et a reçu son accord sous forme d'une lettre. Il me charge de bien vouloir faire part aux habitants de Guillaumes, des sentiments exprimés par le Général de Gaulle.

Je pense qu'il est préférable de reproduire in extenso la lettre de Monsieur le Préfet, l'arrêté préfectoral et la lettre du Général de Gaulle que vous pourrez lire en reproduction intégrale au verso de cette page.

OBJET : Hommages publics -  
Attribution du Nom " Général de Gaulle " à une  
place de GUILLAUMES.

Comme suite à la délibération citée en référence concernant l'hommage visé en objet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Général de Gaulle, consulté à ce sujet, vient de me faire savoir, par lettre ci-jointe en photocopie, qu'il acceptait la proposition faite par votre commune.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire part aux membres de votre Conseil Municipal et aux habitants de GUILLAUMES, des sentiments exprimés par le Général de Gaulle.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, une ampliation de mon arrêté en date de ce jour approuvant la délibération dont il s'agit.

LE PREFET DES ALPES-MARITIMES  
Commandeur de la Légion d'Honneur,

- A R R E T E -

ARTICLE 1er. - Est approuvée la délibération en date du 16 juin 1969 par laquelle le Conseil Municipal de GUILLAUMES décide d'attribuer le nom " Général de Gaulle " à une place de cette Commune.

ARTICLE 2. - Monsieur le Secrétaire Général des Alpes-Maritimes et Monsieur le Maire de GUILLAUMES, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Bulletin d'Information et Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

NICE, le 29 Oct. 1969

9 octobre 1969



Mon cher Préfet,

Vous avez bien voulu m'informer du voeu exprimé par le Conseil Municipal de Guillaumes, désireux de donner mon nom à une place de cette commune.

Je suis très sensible à ce témoignage et je vous demande de le faire savoir à M. le Maire de Guillaumes - à sa Municipalité et à ses concitoyens.

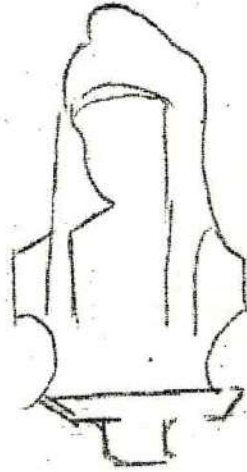
Croyez, mon cher Préfet, à mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "J. de Gaulle".

Monsieur René-Georges THOMAS  
Préfet des Alpes-Maritimes

- NICE

RF



Le Conseil Municipal ne s'est réuni qu'une fois depuis le précédent numéro de la Tribune dans sa séance du 28 septembre.

Les décisions suivantes ont été adoptées.

#### PATURAGE COMMUNAL DE BARELS -

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'en ce qui concerne le pâturage de Barels, il a été saisi d'une demande de location pour une période de trois années moyennant le prix annuel de 2.200 frs.

Cette proposition est présentée par Monsieur VILLON qui, depuis trois ans, est locataire de la Commune pour ce pâturage.

Compte-tenu de l'augmentation acceptée par M VILLON (10%) compte-tenu de l'esprit conciliant de celui-ci, compte-tenu aussi du fait que deux années durant, l'adjudication de ce pâturage fut infructueuse, le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cette proposition.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Cette décision du Conseil Municipal a été acceptée par M. le Préfet et en conséquence, M. VILLON sera locataire des pâturages communaux de Barels: trois années durant.

#### DEPOT D'HYDROCARBURES A VALBERG

A la suite de l'autorisation accordée par M le Préfet à Monsieur Louis RANCUREL pour l'installation d'un dépôt d'hydrocarbures à Valberg le long du C.D 28, sur un terrain communal, le Conseil Municipal a fixé le montant annuel de la redevance au prix de 200 Frs.

#### COUPE DE BOIS DE POUMA

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'achat de bois émanant de M. Louis GIANATI, exploitant forestier à Brignoles (Var).

Ce dernier sollicite l'achat par cession amiable de la coupe communale art 56 de l'exercice 1964 et article 23 de l'exercice 1966, Canton de Pouma, parcelle 171.

Le Maire rappelle en effet, au Conseil Municipal que cette coupe a fait l'objet de trois mises en adjudication qui sont restées infructueuses.

Le prix offert par Monsieur GIANATI s'élève à la somme de 16.200 Frs.

Où, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition d'achat de bois.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

## COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal, présidé par le Doyen d'âge, M. Lucien ARNAUD ainsi que le veut la loi, a examiné le compte de gestion de l'exercice 1968 sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 1968 au 31 décembre 1968.

Il ressort de l'examen de ce document comptable que la section ordinaire comporte un excédent ordinaire de 73.258 frs et un excédent en section extraordinaire de 70.549 Frs.

Il apparaît donc que ce compte de gestion présente une situation budgétaire bonne permettant facilement l'équilibre du budget supplémentaire 1969.

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1969

Après l'approbation du compte de gestion, le Maire qui a repris la Présidence du Conseil Municipal présente un projet de budget supplémentaire qui après discussion avec les conseillers municipaux est définitivement arrêté.

En raison de l'excédent de recettes existant sur le compte de gestion l'équilibre du budget supplémentaire est grandement facilité comme nous l'avons dit plus haut.

Cette aisance dans les chiffres a permis au Conseil Municipal d'inscrire en dépenses l'ensemble des travaux actuellement en cours d'exécution ou en instance d'exécution, comme en particulier le projet dressé par le Génie Rural à la suite des dégâts occasionnés par les intempéries en 1968 et dont le montant s'élève à la somme de 50.000 frs, projet qui a été subventionné par le Département en raison d'une subvention de 20.000 frs.

## DESSERTE DU HAMEAU DE BOUCHANIERES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, comme convenu avec M. RICCI, Transporteur Public, celui-ci a assuré la desserte du Hameau de Bouchanières du 15 septembre 1968 au 15 septembre 1969 conformément aux accords pris avec lui suivant délibération du Conseil Municipal du 2 Octobre 1969 approuvée le 13 Février 1967.

Il est donc dû pour une année à M. RICCI:  $30 \times 52 = 1.560$  F.

Où, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le règlement de cette somme, soit 1.560 F à prendre à l'article 657 " Subvention transporteur Public".

## CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DANS LE QUARTIER DE LA LE VAR.

A la suite de la construction de la passerelle sur le Var, les quartiers de Guillaumes situés en amont et en aval de cette passerelle sur la rive droite du Var sont actuellement très fréquentés et méritent d'être pourvus en infrastructure, permettant leur développement.

C'est pourquoi le Maire a proposé au Conseil Municipal de prendre la délibération suivante :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de construire une voirie de 5 mètres, dans le quartier De là le Var.

En effet, cette construction permettrait depuis que la passerelle sur le Var, a été construite de mieux desservir les propriétaires dans ce quartier qui, jusqu'ici sont obligés de passer par le pont du Sauze pour se rendre au Centre de Guillaumes.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi de cette doléance par les propriétaires intéressés lesquels d'ailleurs acceptent de céder le terrain pour cet élargissement.

Le Maire propose de confier la mise au point de ce projet ainsi que son exécution au Service des Ponts et Chaussées.

Le Conseil Municipal adopte.

#### ADJUDICATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, décide de fixer au 26 décembre 1969, les adjudications suivantes :

Pont-Bascule, mise à rix..... 50 F

Carrière de sable mise à prix..... 3.000 F

#### ROLES DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Pour l'année 1969, le Maire a proposé de reconduire sur les mêmes bases, le rôle d'eau et d'assainissement tel qu'il est établi l'année précédente.

Ceci exclut donc toute possibilité d'augmentation de ces taxes à l'exclusion évidemment d'une amélioration apportée par les intéressés dans leur équipement intérieur.

Le montant du rôle de l'eau s'élève à la somme de 24.887 f 84 tandis que l'année dernière, il s'élevait à la somme de 24.443 F 19 en ce qui concerne l'assainissement, le rôle s'élève à la somme de 11.701,17 F tandis qu'en 1968, il s'élevait à la somme de 11.793,15 F

#### VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL AUX POINS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'achat d'une propriété communale par le Docteur HOFFMAN, Chirurgien-Dentiste à Roanne qui désire se porter acquéreur de la parcelle n° 537 section D au lieu-dit Colombe. En fait, il s'agit d'une ruine située dans le Hameau des Poin.

La superficie de cette parcelle est de 1 a 10 ca.

Le Maire fait remarquer que le hameau en question est encore enclavé, qu'il est mal desservi en eau et qu'il ne bénéficie pas de l'électrification.

Actuellement, ce hameau est habité que par une seule famille qui a fait savoir qu'elle serait très heureuse que cette vente se fasse.

Où, l'exposé du Maire après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la mise en vente de ce bien communal aux enchères publiques avec mise à prix de 2.000 F.

Le Conseil Municipal adopte.

#### CREATION D'UNE MAISON DE VACANCES à GUILLAUMES

Le Maire de Guillaumes a reçu la lettre suivante, relative à la création d'une maison de vacances au bénéfice des Mutualistes. Cette lettre est adressée par le Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Chirurgicale des Alpes-Maritimes, notre concitoyen, Monsieur Etienne GINESY.

#### Lettre de Monsieur GINESY du 1er septembre 1969

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Société vient de créer une oeuvre sociale sous forme de maison de vacances dont le but est de permettre aux mutualistes :

1er - de pratiquer durant la saison hivernale les sports d'hiver  
2é durant les autres saisons, de bénéficier d'un séjour à la campagne.

Pour atteindre ces objectifs, notre Conseil d'Administration a estimé que la Commune de Guillaumes, située à proximité de la station de ski de Valberg, présentait toutes les conditions requises à cet effet et a envisagé, pour réaliser cette oeuvre sociale, l'acquisition de l'Hôtel ROBERT, sis cours de Provence à Guillaumes.

Il ne vous échappera pas que cette réalisation va donner à la Commune de Guillaumes une nouvelle expansion d'autant plus que cette oeuvre sera ouverte non seulement aux mutualistes dans notre département mais également aux mutualistes affiliés à un groupement adhérent à l'union nationale mutualiste " Loisirs et vacances " répartis, dans toute la France.

Toutefois pour les mutualistes ne possédant pas de voiture, aucun moyen de transport n'existe entre Guillaumes et Valberg, et nous pensons qu'il est nécessaire et indispensable d'envisager la création d'une navette de transport par car entre Guillaumes et Valberg.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire de vouloir bien examiner cette question et de voir si la Commune de Guillaumes, en fonction de l'intérêt général, que celle-ci présente, ne pourrait pas subventionner ce service, qui pourrait également être utilisé par d'autres usagers.

D'autre-part, nous vous rappelons que le service de car Nice-Guillaumes, ne fonctionne pas le vendredi soir, en départ de Nice. Pour permettre aux personnes qui désireraient passer le week-end à la campagne il serait souhaitable qu'il soit également assuré le vendredi soir. Nous comptons sur votre intervention auprès de l'entreprise en cause pour obtenir satisfaction.

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos demandes, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.

A la suite de la réception de cette lettre, le Maire de Guillaumes en a donné lecture au Conseil Municipal dans sa séance du 28 et il a adressé aussitôt la lettre suivante à la Société Mutuelle chirurgicale.

Monsieur le Président et Cher Ami,

Au cours de la réunion du Conseil Municipal hier après-midi, j'ai donné lecture de votre lettre du 1er septembre dans laquelle vous m'informez de votre décision d'installer à Guillaumes une maison de vacances et dans laquelle aussi vous m'avez demandé de prévoir un service journalier durant la saison d'hiver pour relier Guillaumes à Valberg.

J'avais chargé mon Adjoint, Monsieur René ROBERT d'étudier cette affaire de transport et il nous a fait part hier de la possibilité d'utiliser la Société CADUPI, à cet effet, moyennant le prix journalier de 80 F.

Par ailleurs, M. ROBERT nous a informé que la Société Mutuelle chirurgicale accepterait de participer à cette dépense pour une quote-part de 50%.

Le Conseil Municipal, s'est félicité de cette initiative de création à Guillaumes d'une maison de vacances et m'a chargé de vous exprimer ses remerciements.

En ce qui concerne la question de la navette Guillaumes-Valberg, il accepte de participer à cette création au moins à titre d'essai pour une ou deux saisons, compte-tenu d'une participation aux frais de 50 % assurée par la Société Mutualiste.

Comme vous le voyez, Monsieur le Président, cette affaire se présente sous les meilleurs auspices et j'en suis personnellement très heureux. Il en sera certainement de même dans l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

PS - En ce qui concerne la saison 69/70, je vous serais reconnaissant de me faire savoir par l'intermédiaire de M. ROBERT de la date de la mise en route du service transport pour me permettre d'inscrire une prévision budgétaire au moment de l'établissement du Budget Primitif 1970.

Le 6 Octobre, Monsieur Etienne GINESY, répondait par la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Au Nom du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle Chirurgicale des Alpes-Maritimes, je vous exprime tous nos vifs remerciements pour votre lettre du 29 septembre 1969 par laquelle vous nous faites part de la décision de subventionner à 50 % la navette de transport entre GUILLAUMES et VALBERG qui entrera en service, dès que notre maison de vacances pourra légalement fonctionner, Nous vous précisons en temps voulu la date de celle-ci que nous souhaitons le plus rapprochée possible.

Indépendamment de l'aspect matériel que ceci représente et pour lequel nous vous en savons gré, nous sommes particulièrement sensibles à votre concours par celui-ci, vous démontrez pleinement tout l'intérêt que votre Municipalité et vous-même témoignez envers notre maison de vacances, dont le but est de permettre un tourisme social ainsi que nous vous l'avons exposé précédemment et qui, localement contribuera, dans sa sphère, à l'expansion économique de votre commune, participera à la vie de celle-ci. Permettez-nous, Monsieur le Maire, non seulement de vous exprimer notre vive gratitude, mais également toutes nos félicitations pour cette décision qui vous honore, ainsi que votre Conseil Municipal auquel nous vous prions de transmettre également tous nos remerciements.

Nous nous réjouissons également de l'excellent climat des rapports confiants entre notre organisme et votre collectivité, et nous sommes persuadés que notre collaboration ne cessera de s'accroître, sous votre haute autorité, pour des résultats les plus féconds, dans tous les domaines où notre concours sera commun, guidé par l'intérêt général et le sens social.

En vous assurant de toute notre sympathie veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération et de nos sentiments distingués.

Cette affaire d'installation d'une maison de vacances à Guillaumes présente une réelle importance.

En effet, la Société Mutuelle Chirurgicale a des moyens d'action substantiels et je suis certain que dans l'avenir, elle sera en mesure d'augmenter ses installations d'accueil à Guillaumes. De la sorte, un début d'activité économique pourra être créé à Guillaumes durant les quatre saisons de l'année.

De plus, il faut espérer que cet exemple sera suivi et que les hôtels existants déjà sur place pourront bénéficier dans les années à venir d'une activité relativement permanente.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a jugé utile d'accepter la proposition de la Société Chirurgicale en ce qui concerne la mise en route d'une navette Guillaumes-Valberg.

L'expérience dira ce qu'il faut en penser avec précision mais cet essai devait être fait d'autant plus qu'il reçoit une aide financière importante de cette Société.

## TERRAIN DES PLANS

Le 29 Septembre, a eu lieu à la Mairie la vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain de 2.000 m<sup>2</sup> sise dans le quartier des Plans et appartenant à la Commune de Guillaumes.

Assisté de MM Jules GRAILLE et Maurice BELLEUDY, Conseillers Municipaux, la séance était présidée par le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes.

La mise à prix était fixée à 30.000 F. Après de courtes enchères, notre concitoyen M. Jean Louis LAUGIER était déclaré adjudicataire au prix de 30.500 F.

Nous le félicitons de sa décision d'achat et nous espérons que dans un délai assez bref, il sera en mesure de donner suite à son intention de construire à Guillaumes.

### TRAVAUX COMMUNAUX

#### CONSTRUCTION DE L'HOTEL DES POSTES

Depuis la parut on de notre dernier numéro, ces travaux sont particulièrement avancés. L'Entreprise PRATICO a réussi à tenir le rythme adopté dès le commencement de cette construction. Le planning est jusqu'ici respecté.

Des modifications ont été apportées à l'ensemble telle la toiture qui était prévue en éternit rouge et qui a été réalisée avec des plaques en ciment brun, d'un type nouveau s'harmonisant parfaitement avec le cadre environnant.

La cour anglaise se trouvant à l'angle Nord-Est a été recouverte par une dalle en béton armé, avec verrerie translucide donnant accès de plain-pieds aux locaux du personnel, fournissant un local supplémentaire dépendant de l'entre-sol.

Le gros-oeuvre étant actuellement terminé, à l'intérieur s'affairent dès la pointe du jour, plâtrier, électricien, plombier, menuisier etc... qui tous ont à coeur de mener à bien cette tâche.

Encore quelques journées de beau temps et sans doute, la fin de l'année, verra l'achèvement de cette construction.

## ALIMENTATION EAU POTABLE - 1ere TRANCHE

Les travaux interrompus dans le village à la fin juin, à cause de la gêne qu'ils auraient apporté au développement de la saison touristique ont repris le 15 Octobre dernier. Marteau-piqueur et pelle mécanique causent beaucoup de bruit et de perturbation à travers le haut du village.

C'est ainsi que la fin octobre a vu l'achèvement des poses de canalisations et d'un poteau d'incendie de 100 mm dans la section dite de la Placette, depuis la place de Provence jusqu'au lavoir public et une canalisation de 80 mm dans la rue haute dite du Roi René. Parallèlement se poursuit la pose des branchements et des compteurs d'eaux.

Ces travaux vont se poursuivre par la pose d'une nouvelle canalisation de 100 mm à partir de la place de Provence, par la montée du moulin et la pose d'un nouveau poteau d'incendie avec prise de 100 mm au coin du cimetière.

Ils comprennent également la pose des canalisations de 80 mm dans le haut du village avec une antenne de 60 mm se prolongeant depuis l'aire de la maison Robert Marius, jusqu'à la hauteur du transformateur E.D.F sur la route de Bouchanières.

## DEGATS OCCASIONNES PAR LES INTEMPERIES

On se souvient que lors des pluies torrentielles du début novembre 1968, les torrents démesurément grossis avaient causé de graves dégâts aux riverains.

Le Var particulièrement, avait contourné la passerelle d'amenée d'eau potable de la Ribière, mettant à nu la canalisation. A Guillaumes, le terrain de sport gravement menacé, s'en tirait avec un parking amputé d'une bonne superficie. Aux Roberts, le vallon du Riou débordant de son lit, transformait en marécage, les prairies environnantes. A St-Brès, également ce même torrent, terrassier impénitent obstruait la route et menaçait les fondations du cimetière contiguë.

Après les premières interventions urgentes du bull-dozer, un projet avait été dressé par les services du Génie Rural. Projet dont le montant s'élève à la somme de 50.000 F avec une subvention de 40 % du Conseil Général.

Dans le cadre de ce projet des travaux de consolidation des berges et de creusement de chenaux ont été entrepris.

A GUILLAUMES, au confluent du Var et du Tuébi, le lit du Var a été creusé et élargi cependant que la berge côté terrain de Sports a été renforcée par des apports de blocs et de matériaux de tout-venant et l'enchevêtrement de poutres de mélèzes, en forme d'épis.

A la Ribière - La canalisation mise à nue, par le Var a été recouverte après avoir été enduite à nouveau de soie de verre et de bitume.

Actuellement, le bull-dozer de l'Entreprise PONS creuse le chenal remplaçant le lit du Var dans l'axe de ses culées, et constituant sur la rive gauche un solide barrage de blocs imposants.

R.G

A la suite d'un article paru dans Nice Matin sous la responsabilité de M. René ROBERT, au sujet du concours qui est apporté à la Commune de Guillaumes par les Ingénieurs du Génie Rural et en particulier par Monsieur RAYBAUD dans l'accomplissement de leurs travaux d'investissement, ce dernier a adressé à Monsieur René ROBERT la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer dans la Tribune.

Cher Monsieur l'Adjoint,

Je vous remercie de votre délicate attention. Je suis pourtant confus de voir paraître mon nom en si gros caractère dans "Nice Matin" pour la réalisation de travaux dont le seul mérite revient au Conseil Municipal qui se dévoue bénévolement avec une rare compétence, ce qui facilite grandement la tâche des techniciens.

Comment ne pas s'attacher à l'arrière-pays et tout particulièrement à cette Commune de Guillaumes où l'on est toujours accueilli si chaleureusement.

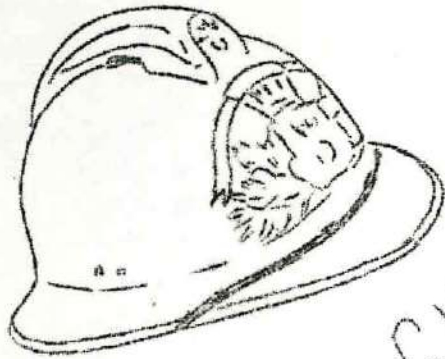
Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous en remercier tout particulièrement en tant que représentant de la Municipalité.

Veillez agréer, Cher Monsieur l'Adjoint, l'expression de ma sincère amitié.

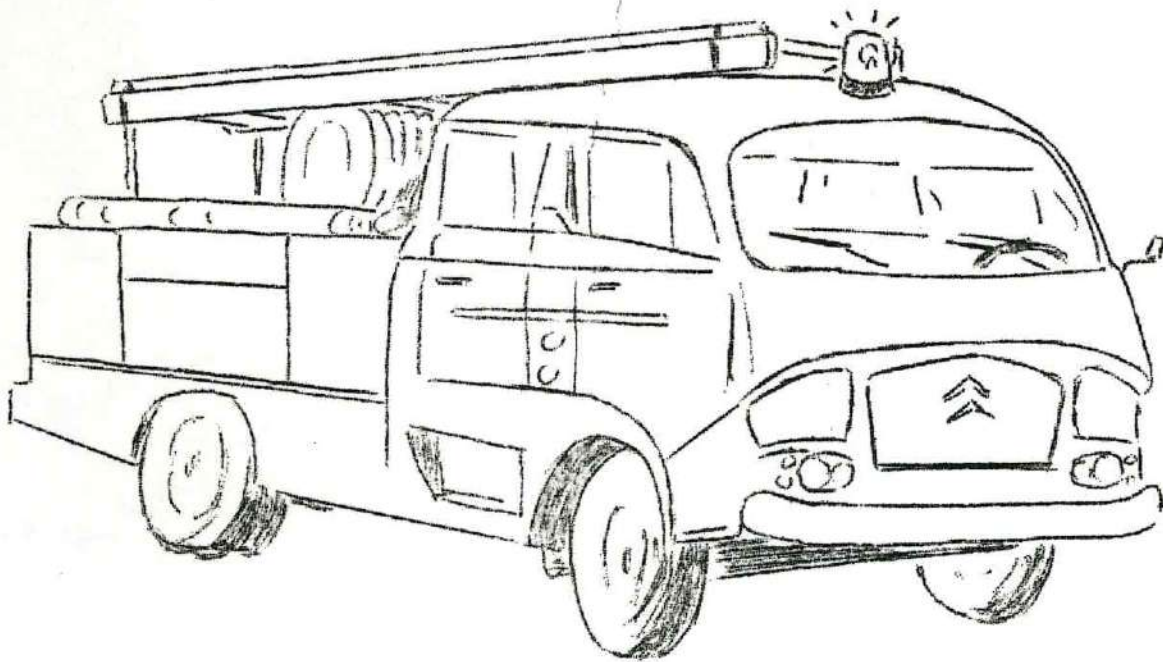
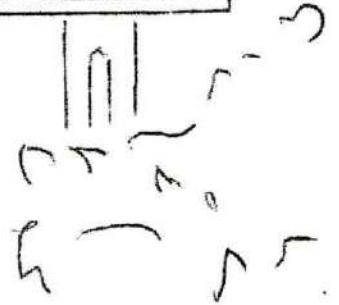
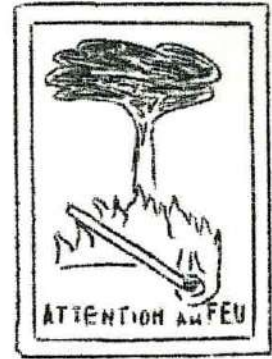
A RAYBAUD

=====

CENTRE de SECOURS



- de GUILLAUMES



Avec

nos Soldats du feu

L'Activité de nos sapeurs-pompiers a été grande cet été pour les raisons que tout le monde connaît.

En effet, le Corps entier a été appelé au feu durant les redoutables incendies de forêts du mois d'août dernier.

Une fois de plus, ils se sont dévoués avec leur conscience professionnelle habituelle et c'est pourquoi, le Colonel BRUNETON, Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours a jugé utile d'adresser le message suivant :

OBJET : Incendies de forêts d'août 1969.

Par lettre en date du 4 courant, Monsieur René -Georges THOMAS, Préfet des Alpes-Maritimes, m'a confié l'agréable mission de vous transmettre ses vifs compliments pour le dévouement et la compétence dont ont fait preuve les Officiers, Gradés et Sapeurs-Pompiers ayant combattu les graves incendies qui ont récemment sévi dans les forêts de notre département.

Pareillement, Monsieur le Colonel Pierre COLLINET, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, par sa lettre du 3 septembre, m'a adressé, de la part du Comité Exécutif de notre grande association corporative, les vives et cordiales félicitations que méritent les sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes pour leur remarquable activité durant ces importants sinistres.

J'accomplis ces transmissions avec le plus grand plaisir en y joignant mes très vifs compliments personnels.

Nous rappelons, que dans notre dernier numéro, nous avons adressé nos félicitations au Colonel BRUNETON, pour sa récente promotion au Grade de Colonel, ce dernier nous a répondu dans les termes que voici.

Cher Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de la Très vivante " TRIBUNE DE GUILLAUMES " fait part à ses lecteurs, en des termes particulièrement élogieux, de ma récente promotion au grade de Colonel.

Il n'est très agréable de vous confirmer, en retour, l'entière réciprocité des sentiments de sympathie que traduit cette annonce à laquelle j'ai été extrêmement sensible.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et bien dévoués.

Bien amicalement.

## DEPART DU SAPEUR-POMPIERS ACQUILINA

Le Chef de Centre, Monsieur Raoul GRAILLE a réuni tous les membres du Centre de Guillaumes, en un banquet qu'il offrait le 25 Août, chez Madame THOMEL, à l'occasion du départ de l'Abbé ACQUILINA qui faisait partie du corps de ce groupe, depuis son arrivée à Guillaumes.

Ce repas, qui fut d'ailleurs excellent, fut servi dans une ambiance de camaraderie et de grande cordialité.

En terminant, le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes qui avait été invité à se joindre à cette fête, tenait à rendre hommage au service rendu en qualité de secouriste par Monsieur l'Abbé ACQUILINA durant son passage dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de Guillaumes.

Très brièvement, Monsieur l'Abbé ACQUILINA avec une certaine émotion, soulignait combien il avait été heureux d'appartenir à cette formation et il précisait que d'ores et déjà, il avait contracté un engagement volontaire pour servir dans le Service Départemental à Nice.

## CONGRES ANNUEL DES SAPEURS-POMPIERS DU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Nous sommes heureux de vous apprendre que sur la proposition de Monsieur Raoul GRAILLE formulée au dernier Congrès annuel qui s'est tenu à Saint-Vallier, la Commune de Guillaumes a été choisie pour y tenir cette année le Congrès Départemental.

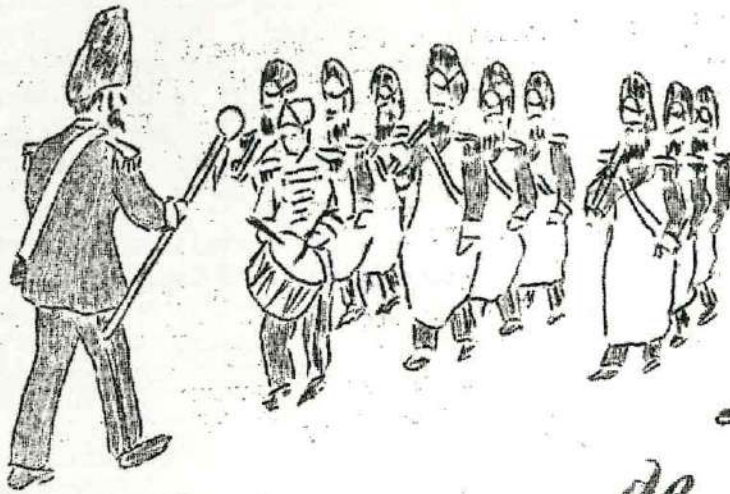
Cette grande manifestation aura lieu vraisemblablement au printemps.

Nous sommes certains que cette heureuse initiative est vivement appréciée par la population de Guillaumes qui est très attachée à tout ce qui touche le service de l'incendie.

### -TOUTE DERNIERE HEURE-

C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance de Laurence, fille de Madame Marie-Claude MILLET, pharmacienne et de Monsieur Bernard MILLET, Sapeur Secouriste du Centre de Secours.

Toutes nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de prospérité à Laurence.



15  
AOUT  
1969

## *La Fête Patronale de l'Assomption*

Notre Fête Patronale de l'ASSOMPTION était placée cette année sous l'égide de l'Association SPORTS et LOISIRS de GUILLAUMES qui avait bien voulu se charger de son organisation.

C'est sous le signe de la Jeunesse et du Renouveau, mais aussi du maintien de la Tradition que cette fête fut mise sur pieds. Pour cela, le Comité n'avait pas hésité à engager des frais importants de matériel qui demeurera désormais à la disposition du Comité des Fêtes quel qu'il soit. L'effort se portait tout d'abord sur les Illuminations et sur la décoration. C'est ainsi que la travée de Guillaume était décorée pendant toute la durée de la Fête de banderoles de bienvenue et de motifs lumineux du plus heureux effet. De même un câble électrique avait été tiré jusqu'au Château pour son illumination nocturne. Dans l'enceinte du bal, éclairée par une batterie de projecteurs, nous pouvions admirer de nouvelles guirlandes lumineuses ainsi qu'un tableau de fond d'orchestre peint par le Président OLLIE et représentant la Gardienne des Gorges et Guillaume avec son château. L'écusson lumineux de l'A.S.L. Guillaume venait décorer la buvette.

Le Jeudi 14 Août, après le traditionnel tour de ville à 17h, le défilé aux lanternes des enfants marquait l'ouverture des festivités. Les embrasements du Clocher et des ruines du Château avec son chemin d'accès n'eurent malheureusement pas l'effet escompté, l'humidité de l'air condensant les fumées qui formèrent écran. Dès l'ouverture, le Bal animé par le dynamique orchestre " les MÉRIDIIONAUX " connut un franc succès. L'ambiance, excellente, devait se perpétuer pendant toute la durée de la Fête.

Le Vendredi 15 Août, après les Aubades à la population de GUILLAUMES et des alentours, un hommage était rendu aux Morts des deux guerres, immédiatement avant la procession pour Notre Dame de BUYEI. La Messe solennelle célébrée par l'Abbé RACOSTA devait cette année revêtir un éclat tout particulier. A l'initiative de l'Abbé ACQUILINA et avec la totale coopération des "Mérionaux" qui n'avaient pas hésité à se déplacer plusieurs fois auparavant à Guillaume, pour des répétitions, une extraordinaire et émouvante Messe était chantée sur une musique du Père Anepsimas par la Chorale de GUILLAUMES complétée par les jeunes filles de la Colonie Chanteflamme. Cette chorale, dirigée par M. BENEDETTI et accompagnée aussi à l'Orgue par M. CALLONICO nous fit une talentueuse interprétation d'oeuvres rythmées et de Negro Spirituals d'une très grande pureté, avec sa toute jeune soliste Isabelle BELLEUDY.

Bien sûr, les Sapeurs du 1er Empire étaient là pour rehausser de leur présence cette Fête et lui conserver son cachet particulier: MM. BLANC Rosin, FOURNIER Julien, PICHE Arsène, FARFALLINI Henri, BAULEO Henri Père et Fils, TOCHE André, JEAN Richard, RANCUREL Max, MURRIS Julien et THOMEL Robert accompagnés des tambours CESAR Charles et le jeune GENIN Philippe.

L'Apéritif d'Honneur servi dans l'enceinte du Bal regroupait les personnalités du Canton et la population autour du Verre de l'Amitié. L'après midi, après les Vêpres, la BRAVADE gaie et colorée des SAPEURS du 1er EMPIRE faisait le tour des personnalités et le Bal était ouvert à 17 h précise par les Sapeurs. Malheureusement le temps n'était pas de la Fête et la pluie tempéra quelque peu cette atmosphère de saine gaité. Mais, cependant, il faut dire que ce contretemps passager n'altéra pas la suite des festivités. Les Bals qui suivirent connurent une ambiance excellente.

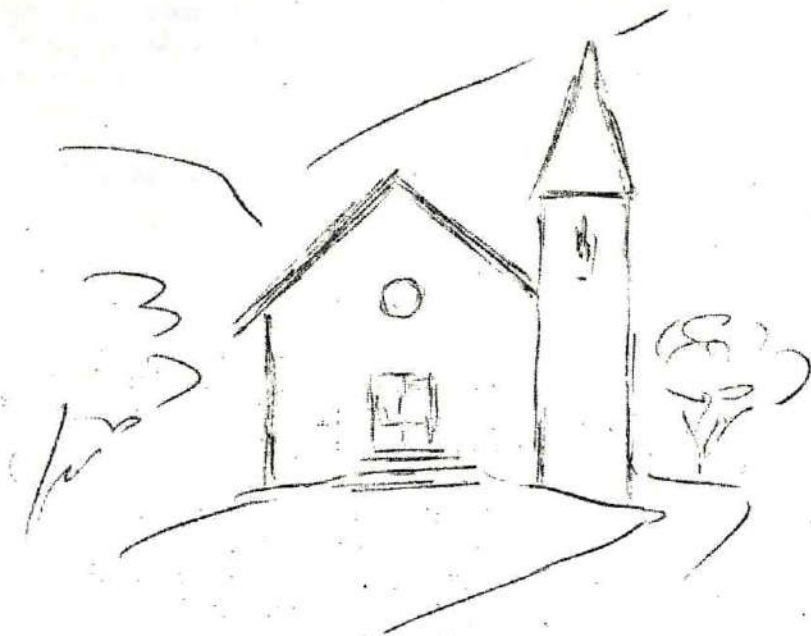
Le Samedi 16 Août, le gymkhana automobile habituel, qui n'avait pu être prévu au programme cette année, la Place Napoléon III étant occupée par la Foire, avait été remplacé par une matinée de jeux et concours d'enfants dans l'enceinte du Bal. Une autre innovation: le Concours de BALL-TRAP qui passionna tireurs et spectateurs et qui fut enlevé de haute lutte par M.TODESCHINI tandis que la Coupe du GRAND PRIX du dimanche 17 Août était remportée par M.Sylvain JUSBERT.

Le Concours de PETANQUE qui réunissait 56 équipes, et doté de 1000 Francs de prix était remporté par la tripléte BERTI, MARCHETTI, BARTE de St Martin d'Entraunes.

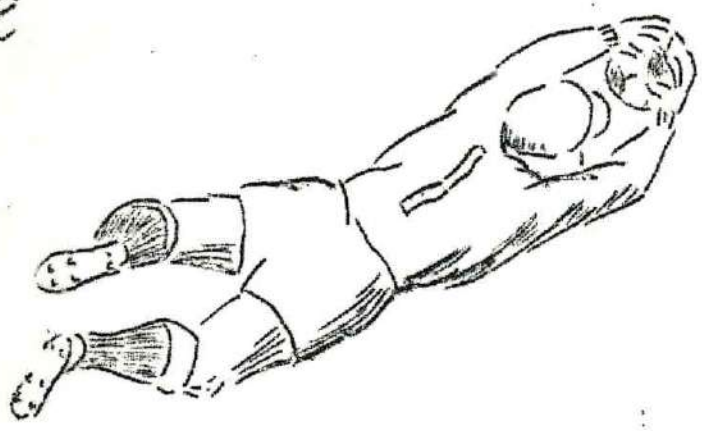
Les lampions de la Fête ne s'éteignirent que tard dans la nuit du dimanche au lundi, après un dernier tour de ville, fanfare en tête, de la Jeunesse précédée par le drapeau de l'A.S.L.Guillaumes.

Très grand succès donc de cette Fête animée par un Comité dynamique: MM.OLLIE, Président, ACQUILINA Vice Président, GRAILLE Christian Trésorier, MILLET, RIBAUT, GRAILLE Bernard, TROUCHE René, BORELLI Etienne et BORELLI Joseph, LARUE Christian, Mme et Meur NAVARRE, aidés par les joueurs de l'Association et assistés de charmantes demoiselles d'honneur: Melles Monique LAUGIER, Patricia BAUDIN, Patricia et Arlette MONTAUTI.

Et c'est avec plaisir que nous enregistrons ce succès qui est un encouragement pour les personnes bénévoles qui s'occupent de l'Association SPORTS et LOISIRS de GUILLAUMES.



La rubrique



de

L'Association

Sports

Sports

et

Loisirs



de

Guillaumes



100  
100

100  
100

Comme nous l'avions indiqué à nos lecteurs dans le précédent numéro de la TRIBUNE, l'A.S.L. Guillaumes au terme d'une bonne saison 1968-69, se trouve engagée pour la saison 1969-70 dans le championnat 1ère division nouvelle formule dont le niveau est nettement rehaussé.

La saison débutait donc le Dimanche 7 Septembre par une revue des effectifs en un match amical contre l'équipe de VENCE. Nous enregistrons avec une nette satisfaction la rentrée d'HERBIN, qui blessé au genou au début de la saison écoulée avait été contraint à une longue rééducation. Nous notons aussi la présence des nouvelles recrues LEON, COSTE et le Tunisien AZZOUZ. Un score à égalité de 1 but à 1 venait sanctionner une rencontre où les joueurs se cherchèrent souvent.

Le dimanche 14 Septembre, c'était la reprise du championnat et l'A.S.L. Guillaumes recevait pour la circonstance l'équipe de l'A.S. Valrose qu'elle aurait dû logiquement défaire. Un jeu trop petit de l'attaque, de mauvaises passes de la défense à l'attaque, le manque de conviction entraînèrent la défaite des Guillaumoises par 2 buts à 1 devant une équipe pleine d'ardeur et servie par une certaine chance.

Le dimanche 28 Septembre, les Guillaumoises se rachetaient par un très bon match nul 1 but à 1 réussi face aux Aiglons Footballeurs de Carras qui les avaient sévèrement défaits par deux fois au cours de la précédente saison.

Le dimanche 5 Octobre c'était le Central Bocca qui était reçu à Guillaumes. Il s'agissait d'un adversaire inconnu qui domina les Guillaumoises par la technique individuelle. Deux buts étaient marqués par les Boccassiens avant le repos, tandis que pendant la 2ème période ils inscrivaient un 3ème but avant que Guillaumes parvint à réduire l'écart. Score final : 3 buts à 1 pour les visiteurs.

Le dimanche 12 Octobre le championnat cédait le pas à la Coupe de la Côte d'Azur pour laquelle le tirage au sort avait opposé l'A.S.L. à nos voisins Pugétoises opérant en championnat de promotion. Un match difficile donc, au cours duquel les Guillaumoises durent sortir toutes leurs réserves. Le score nul 0 à 0 à la fin du temps réglementaire était reconduit à la fin des prolongations, ce qui consacrait la victoire de Guillaumes, club de série inférieure à l'A.S. Puget-Théniers.

Le dimanche 19 Octobre les Guillaumoises encouragés par leur excellente performance du dimanche précédent firent une très bonne partie devant l'A.S. Gaude et concluaient le match par deux buts successifs à quelques minutes de la fin de la rencontre.

Le dimanche 26 Octobre c'était le Cercle Sportif des commerçants du Vieux Nice qui se présentaient..... avec 3/4 d'heure de retard sur le stade de la Frèche. Emmenée par CESARI ex-professionnel, cette équipe usa de toutes "les ficelles" du métier pour forcer la décision 3 buts à 2. Le capitaine GRAILLE Bernard et ROSSI, durement touchés durent quitter le terrain et ne purent s'aligner le Samedi 1er Novembre pour le 2ème tour de la coupe qui opposait Guillaumes à l'Equipe première du C.S.C. Vieux Nice c'est à dire son équipe de promotion d'honneur B.

Les Guillaumoises qui pour la circonstance, se déplaçaient au Stade St Augustin à Nice faillirent réussir l'exploit d'éliminer cette formation en inscrivant le premier but de la rencontre. Ils encaissèrent malheureusement le but égalisateur à quelques minutes de la fin du temps réglementaire. Forcer le C.S.C. Vieux Nice à jouer les prolongations était déjà une performance. Une occasion de but manquée des Guillaumoises

dès le début de ces prolongations marqua le tournant du match car peu après ils encaissaient un deuxième but, ce qui leur fit baisser les bras. Les Niçois en profitèrent pour scorer avant un dernier sursaut de nos joueurs, à bout de souffle, pour réduire la marque. Score final 4 buts à 2.- C'est donc la tête haute que les Guillaumoises quittaient la Coupe de la Côte d'Azur.

#### CALENDRIER DU 4ème TRIMESTRE 1969

##### Championnat 1ère Division - Match Aller

Dimanche 9 Novembre à la Turbie - A.S.la Turbie contre A.S.L.Guillaumes -  
Dimanche 16 Novembre à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit F.C.Port-t  
Dimanche 30 Novembre à Nice - Gallia club de Nice contre A.S.L.Guillaumes -  
Dimanche 7 Décembre à Guillaumes - A.S.L.Guillaumes reçoit R.O.S.Menton -  
Dimanche 28 Décembre à la Grave de Peille - A.S.Vicat contre A.S.L.Guillaumes -  
Dimanche 4 Janvier à Annot - S.S.Annot contre A.S.L.Guillaumes -  
Dimanche 18 Janvier à la Colle - A.S.Colle contre A.S.L.Guillaumes -

#### - LES NOUVEAUX OBJECTIFS DE L'A.S.L.GUILLAUMES -

Signalons que l'A.S.L.Guillaumes qui dès son origine ne comptait pas se limiter à la seule pratique du Football, est en train de mettre sur pieds deux nouvelles sections : Tennis et Judo.

Pour cela elle a besoin de l'appui de tous et notamment de connaître dès à présent les membres qui seraient intéressés par l'une de ces deux nouvelles sections soit comme membres soit comme dirigeants.

TENNIS - Le court de tennis à construire "Delà le Var" pourrait fonctionner dès le printemps prochain. L'intérêt de ce court est incontestable tant du point de vue sportif que du point de vue touristique. Il sera un atout supplémentaire pour le tourisme local d'été et servira l'hiver de patinoire.

JUDO - La salle de judo pourrait être ouverte dans le courant de l'hiver, dès que l'Association aura pu trouver à des conditions avantageuses le "tatami" ou tapis de sol nécessaire, ce qu'elle s'emploie à faire actuellement.



## FOIRE CONCOURS DE GUILLAUMES

Pour la deuxième fois, la foire-concours de Guillaumes a eu lieu le 9 octobre c'est-à-dire le jour de la célèbre foire de St-Denis c'est dire aussi que l'affluence était très nombreuse.

Il est vrai que la clémence du temps avait incité les éleveurs les exposants et les visiteurs à se rendre en très grand nombre à Guillaumes.

Le Comité d'Organisation qui est toujours présidé par notre Ami, M. Jules GRAILLE, entouré de tous les délégués communaux habituels avait parfaitement organisé cette belle manifestation.

Dans nos compliments, il convient de ne pas oublier d'autres artisans de cette réussite, et particulièrement M. Jean-Claude AUTHEMAN et M. ASTIER de la Fédération des Exploitants Agricoles.

Durant la matinée, le Jury présidé par M. MANCHIN, Secrétaire Général de la Fédération des Producteurs de Lait a examiné le bétail qui était exposé sur le champ de foire.

A midi, toute l'assistance était réunie dans la salle du Foyer Rural, pour un apéritif d'honneur, offert par la Municipalité et présidé par M. Raoul GRAILLE, représentant le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes, absent.

Après avoir souhaité la bienvenue, M. Raoul GRAILLE a donné successivement la parole à M. Jules GRAILLE qui a fait le bilan de cette belle manifestation et ensuite à M. Charles GINESY Maire de PEONE et Conseiller Général qui au cours d'un discours apprécié a exposé les conclusions et les leçons de ce concours.

Notons que le palmarès que nous reproduisons plus loin in extenso a été publié au cours de cette réunion.

Dans la salle du Foyer Rural, l'assistance était nombreuse en plus des lauréats et des organisateurs, nous avons noté la présence de M. ARNAUD Joseph, Maire de Villeneuve d'Entraunes, de M. César TROUCHE, Maire de Sauze, M. Noël TAXIL, Adjoint au Maire de Daluis, représentant le Maire de cette Commune, M. Théodule PORCIER, Membre de la Chambre d'Agriculture représentant le Président de cette Assemblée. M. ARNAUD, Chef du S.P.O.E représentant M. EYNARD, Directeur de la P.D.A. Docteur JULLIEN, Directeur du Service vétérinaire départemental.

Un repas terminait cette belle manifestation, il a été servi par M. BAILLY dans la grande salle à manger du Grand-Hôtel.

A la fin du repas, M. Charles GINESY reprenait la parole et en particulier remettait les insignes d'Officier du Mérite Agricole à M. Jules GRAILLE et les insignes de Chevalier à M. Armand LANCE.

C'est avec grand plaisir que nous adressons à notre tour nos félicitations aux nouveaux récipiendaires qui ont bien mérité au cours de leur vie de travail honnête et laborieux, d'être remarqués par M. le Ministre de l'Agriculture.

Ajoutons qu'en raison d'un mauvais état de santé passager, M. Isidore NIEL n'avait pu assister au repas au cours duquel il devait recevoir lui aussi les insignes de Chevalier du Mérite Agricole. Cette cérémonie a eu lieu au domicile de ce dernier où s'est rendu M. GINESY. A lui aussi, nous adressons évidemment nos compliments et nos félicitations.

Bien que le palmarès de cette foire-exposition est été publié dans la presse quotidienne nous croyons quand même qu'il est utile de le publier à notre tour ne serait ce que pour satisfaire les lecteurs éloignés de la Tribune.

VACHES LAITIÈRES - GRAND PRIX D'HONNEUR - avec une médaille d'argent de la Chambre d'Agriculture . M. HAUBERT Emile St-Martin d'Entraunes -

PRIX D'HONNEUR - avec une médaille de bronze de la Chambre d'Agriculture - M. LIAUTAUD Norbert St Martin d'Entraunes

1er PRIX - M BELLIEUD Marcel PEONE  
2° PRIX - M THAON Gilbert St Martin d'Entraunes  
3° PRIX - M JAUFFRET Rémy Villeneuve d'Entraunes  
4° PRIX Exq M TOCHE Arthur d°  
M SALICIS Henri Péone.

GENISSES - GRAND PRIX - avec une médaille de Bronze du Ministère -  
re de l'Agriculture - M. LIAUTAUD Norbert

1er PRIX - M PAYAN Césaire - St Martin d'Entraunes  
2° PRIX - M BELLIEUD Julien Péone  
Mme Veuve GIORDANENGO St-Brès Guillaumes

TAUREAUX  
1er PRIX - M. THAON Gilbert  
2° PRIX - M. LIAUTAUD Norbert

TAURILLON  
1er PRIX - M. PAYAN Césaire

MULETS  
1er PRIX M JAUFFRET Rémy  
2° PRIX - M SALICIS Victor PEONE

ANES  
1er PRIX - M TOCHE Edouard Guillaumes  
2° PRIX - M LIONS Fernand "  
3° PRIX - M REPON Gilbert Villotale Guillaumes  
M TOCHE Jean "  
4° PRIX - MIGUERIN Théodule Péone

#### PALMARES OVINS

BELIERS  
1er PRIX - M AUTHEMAN Ernest Sussis  
2° PRIX - M NICOLAS Armand Sauze  
3° PRIX - M CAR Lucien Péone  
4° PRIX - M ROUBIN Joseph Daluis  
5° PRIX - M REPON Gilbert  
6° PRIX - M COTTON Edouard Daluis

#### BREBIS RACE PEONE

GRAND PRIX - M MANDINE Rémy Esteing - Félicitations du Jury avec Médaille d'Argent de la Chambre d'Agriculture.

1er PRIX - M AUTHEMAN Ernest Sussis avec Médaille de Bronze du Ministère de l'Agriculture.

2° PRIX - M. TOCHE Noël BOUCHANIERES  
M BLANC Marius Entraunes

- 3ème PRIX - EX aequo -  
 M GUIBERT Roger Sauze  
 M ROUBIN Elie Bouchanières
- 4ème PRIX - M CAR Lucien Péone

RACE MERINOS

- 1er PRIX - M JAUFFRET Julien Sussis  
2° PRIX - M GUIBERT Roger Sauze  
3° PRIX - M AILLAUD Jean-Baptiste Sauze  
4° PRIX - M ROUBIN Joseph Daluis  
5° PRIX - M SALICIS Raymond Péone

RACE PREALPES

- Prix d'Honneur avec félicitations du Jury  
 M MAGALON Jean-Baptiste Beuil

AGNELLES

- RACE PEONE- Grand prix avec félicitations du jury et  
 médaille d'argent de la Chambre d'Agriculture  
 M MANDINE Rémy  
 Prix d'Honneur avec Médaille de Bronze de la  
 Chambre d'Agriculture  
 M AUTHEMAN Ernest

- 1er PRIX Ex aequo  
 M NICOLAS Francis Sauze  
 M BLANC Marius Entraunes  
 M TOCHE Noël

- 2° PRIX M GUIBERT Roger  
 Mention pour présentation unique :  
 M SALICIS Ernest St-Brès

- RACE MERINOS Prix d'Honneur avec félicitations du Jury  
 et Médaille de Bronze.

- M. JAUFFRET Julien  
1er PRIX avec félicitations du Jury et Médaille de  
 Bronze de la Chambre d'Agriculture.  
 M NICOLAS Armand  
2° PRIX M GUIBERT Roger  
3° PRIX M AILLAUD Jean-Baptiste Sauze

- RACE PREALPES Prix unique avec félicitations du Jury  
 M BLANC Norbert St Brès

PALMARES CAPRINS

- 1° PRIX - M TROUCHE Vincent Sauze  
2° PRIX - M BLANC Jules St-Brès  
3° PRIX - M LIONS Fernand

### PALMARES LEGUMES

- 1er PRIX - M. BAULEO Henri Guillaumes  
2° PRIX - M BRUN Elie Daluis  
3° PRIX - M AILLAUD Victorin Daluis  
4° PRIX Ex aequo - M BARTHELEMY Justinien Daluis  
M POURCHIER Charles Guillaumes  
6° PRIX M BARTHELEMY Joseph Daluis  
7° PRIX Ex aequo M CLARY Albert Le Parc Péone  
M TOCHE Jean Guillaumes  
9° PRIX M AUTHEMAN Joseph Guillaumes  
10° PRIX - M BOYER Francis Sauze  
11° PRIX - M CAR Gaby Péone

A mentionner : M ROBERT Honoré Daluis  
M MAUNIER Marcel Sauze  
M PAYANY Paul Guillaumes

### PALMARES FRUITS

- 1° PRIX Ex aequo - Mme BARTHELEMY Marie Daluis  
M DE LUCA Guillaumes  
3° PRIX M BRUN Elie Daluis  
4° PRIX M AUTHEMAN Joseph  
5° PRIX Ex aequo - M ROBERT Jean-Baptiste Guillaumes  
M POURCHIER Charles

### PALMARES FROMAGE

PRIX M TROUCHE Vincent Sauze

### PALMARES BASSE -COUR

- 1° PRIX Mme BBARTHELEMY Marie  
2° PRIX Ex aequo - M AUTHEMAN Daniel St-Martin d'Entraunes  
M BARTHELEMY Joseph Daluis  
4° PRIX M BARTHELEMY Justinien

M DEMARCHI, Félicitations du Jury pour l'originalité  
de sa présentation.

=====

Un de nos plus anciens abonnés, connu de tout le monde, mais qui préfère ne pas être cité, nous a adressé, les mots suivants que lui inspirent la Lecture de la Tribune de Guillaumes.

C'est avec plaisir que nous reproduisons ce texte :

Monsieur,

La lecture de votre "Tribune" est toujours pour moi d'un grand intérêt : les travaux communaux, la chronique des villages et hameaux, l'état-civil ; peu de noms qui n'éveillent en moi des souvenirs... Roua, Ané, St-Léger, des étoiles terrestres, qui, dans la profondeur des nuits nous ne saurions tenir dans le creux de la main. Combien de gens y a-t-il ? Ce sont des héros.

TRIBUNE LIBRE : L'Organisation d'études et d'amélioration rurales doit, si son action est effective, faire revivre la plupart des nombreux villages et hameaux abandonnés dans notre canton.

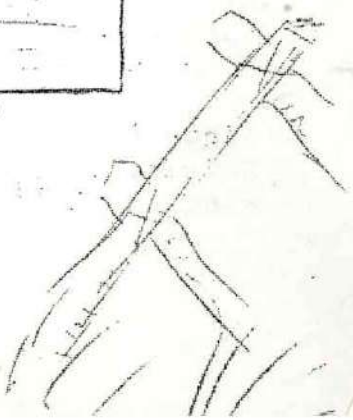
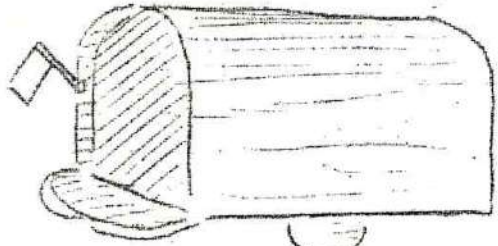
A la première réunion de cet organisme le Conseiller Général du canton a évoqué la jonction avec les Basses-Alpes par le Col des Champs... C'est pour ceux de mon âge, le souvenir des années 1900 où durant les mois d'été, à tour de rôle des détachements des bataillons de Chasseurs Alpains, 27 e de Menton, 6 e de Nice, 7 e d'Antibes 23 e de Grasse, travaillaient à cette route. Le col des Champs ? l'on en parlait dans les fermes d'où des jeunes recrues servant dans "Les Alpains" travaillaient, là haut, au col des Champs. En reparler en 1969, c'est comme le retour d'un fantôme que l'on ranime, puisse-t-il vivre. Dans quelques générations l'on ouvrira peut-être une route touristique du col -des Champs aux Moulins de Sauze et Guillaumes par Prapelet, Sussis, Enaux, la Grande Forêt, les Selves, Villetaies, Sauze et notre chef-lieu de Canton.

Des stations de sports d'hiver : Chastelonnnette, Esteing, Les Sanguinières, Sussis... Des emplois pour les jeunes, pendant l'hiver, pour les retenir dans l'arrière pays...

Les résultats de l'enquête du Professeur Castela sur la topographie du Canton de Guillaumes, seront une découverte pour vos lecteurs et sans doute "La Tribune" en publiera de larges extraits. Attendu également la liste des membres du comité d'action cantonale annoncée par M. le Président Jacquin.

Le maintien du service central permanent du culte catholique à Guillaumes est d'une nécessité absolue. Sans l'église, la Mairie, l'école, le clocher, il n'y a plus rien, le paysan se sent abandonné. Il est seul, seul.....

NOUVELLES  
FAMILIALES



## NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer la naissance de Ghislaine, fille de Monsieur et Madame Alexandre GARENTE, qui exploitent un commerce de menuiserie-ébénisterie à Guillaumes. Cette naissance a eu lieu à Grasse le 17 septembre.

Nous avons été très heureux d'apprendre que notre Maire, le Docteur DURANDY est à nouveau grand-père.

En effet, sa fille Dominique a mis au monde à Paris, Claire BOURDY, le 10 Octobre.

De même, notre ami, Monsieur Clément PONS est lui aussi de nouveau grand-père.

En effet, ses enfants Monsieur et Madame Claude PONS ont eu la joie de recevoir dans leur foyer Karine.

Egalement à Nice, est née Karine VOSGIEN, fille de Monsieur et Madame Jean-Claude VOSGIEN.

La nouveau-née est la petite fille de Monsieur et Madame VOSGIEN née AGNELY et l'arrière-petite-fille de Madame Elisa AGNELY que les habitants de Guillaumes ont souvent l'occasion de rencontrer au cours de leurs fréquents séjours dans notre cité.

A Péone, nous devons signaler la naissance de Laurence, premier enfant de Monsieur et Madame André CLARY,

Notre ami, Monsieur Albert CLARY, Ancien Maire de Péone, est ainsi de nouveau grand-père.

A Entraunes, Monsieur et Madame Maurice PAYAN ont eu la joie de mettre au monde Françoise.

Rappelons que Monsieur Maurice PAYAN est le fils de Monsieur Charles PAYAN, Administrateur de la Caisse Locale de Crédit Mutuel Agricole.

Nous adressons nos meilleurs vœux à tous ces nouveaux-nés ainsi que nos félicitations et nos compliments aux heureux parents.

## M A R I A G E S

Notre concitoyen, Monsieur Roland PICHE, maçon à Guillaumes, s'est marié le 20 septembre 1969, à Homécourt dans la Meurthe et Moselle avec Mademoiselle Françoise MARCONI.

Ce jeune ménage s'est installé à Guillaumes ce dont nous nous félicitons grandement.

Nous espérons que la jeune mariée se plaira dans notre cité et nous adressons à ce jeune couple, nos meilleurs voeux et nos vives félicitations.

Le 6 septembre, à Daluis, a été célébré le mariage de Mademoiselle Gilberte COTTON avec Monsieur Richard JEAN, Employé aux Ponts et Chaussées à Entraunes.

Rappelons que Mademoiselle COTTON est la fille de feu Xavier COTTON, Ancien Maire de Daluis ainsi que la soeur de Monsieur Yvon COTTON, Conseiller Municipal de cette Commune.

C'est avec grand plaisir que nous avons appris cette nouvelle et nous sommes heureux d'adresser nos compliments et nos meilleurs voeux à ces jeunes mariés.

A Entraunes, a été célébré le 6 septembre, le mariage de Monsieur Georges BLANC, fils de Monsieur et Madame Marius BLANC, bien connus dans cette localité.

Monsieur Georges BLANC a choisi pour épouse Mademoiselle Simone ROUBIER, originaire de Nice.

Nous leur adressons nos meilleurs voeux de bonheur.

## D E C E S

Nous avons eu la douleur d'apprendre tout récemment le décès de notre fidèle ami, Monsieur Pierre BENOIT, décédé à Saint-Brès le 22 Octobre, à l'âge de 90 ans.

Cette mort est survenue subitement ne faisant pas suite fort heureusement à aucune maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 24 Octobre. Elles ont été célébrées par Monsieur l'Abbé CHIFFLET, Curé de Beuil.

L'affluence était grande en raison des liens d'amitié qui unissaient cette famille à un grand nombre de familles de Guillaumes et du Canton.

Nous avons noté dans l'assistance, Monsieur Raoul GRAILLE, Adjoint au Maire, représentant le Maire de Guillaumes, Monsieur OLLIE Ingénieur des Ponts et Chaussées ainsi que de nombreux conseillers municipaux de Guillaumes, Monsieur FOLLIOU Receveur des P et T.

Le défunt a été enterré dans le cimetière de la Chapelle St-Jean. Rappelons que notre ami, Monsieur Henri FARFALLINI Conseiller Municipal de Guillaumes était le fils adoptif du défunt avec lequel il vivait.

Nous adressons à Madame Veuve BENOIT Pierre, épouse du défunt et à Monsieur Henri FARFALLINI, nos condoléances très sincères.

La Commune de Beuil a eu la douleur de perdre un de ses enfants particulièrement estimé Monsieur André ROBION; Ancien Directeur d'Ecole

Sesconcitoyens l'avaient élu dans le Conseil Municipal de cette Commune où il a rempli pendant plusieurs années la fonction d'Adjoint.

Il était d'autant plus connu à Guillaumes que son épouse Madame André ROBION née FOURNIER y était née.

Nous adressons à celle-ci ainsi qu'à tous les enfants du défunt l'expression de nos condoléances attristées et particulièrement sincères.

=====

#### DEPARTS

L'Abbé ACQUILINA nous a quitté.

L'Abbé ACQUILINA avait célébré sa première messe à Guillaumes le 8 décembre 1966; dès sa sortie du séminaire.

Choisi par Monseigneur l'Evêque de Nice, en qualité de Vicaire de la Paroisse, Coadjuteur de Monsieur le Doyen MAUREL, il avait été chargé par celui-ci de desservir les Communes de la Haute Vallée du Var tandis qu'à Guillaumes, il s'occupait des jeunes à l'Association Sports et Loisirs.

Aidé par Monsieur BENEDETTI et Monsieur CALLONICO, il avait réussi à revivifier la chorale de Guillaumes à la satisfaction aussi bien des membres de la chorale que de celles des pratiquants?

En raison de sa jeunesse et de ses grandes qualités, Monseigneur l'Evêque de Nice a jugé utile d'utiliser son apostolat dans le quartier du Ray à Nice.

Nous sommes certains qu'il réussira dans cette nouvelle tâche mais nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour l'action qu'il avait entreprise à Guillaumes.

Fort heureusement, nous n'ignorons pas son attachement à la Haute Vallée du Var puisqu'il a installé une résidence secondaire dans la Vallée.

Nous tenons à lui dire que c'est toujours avec plaisir que nous recevrons sa visite.

Madame SCHIAFFINO - Agent de Recouvrement à la  
Perception de GUILLAUMES, nous a quitté.

Sept mois après le départ de son mari M. Vincent SCHIAFFINO Monsieur le Trésorier Payeur Général rappelait à Nice, Madame SCHIAFFINO.

Cette mutation était évidemment prévue et nous sommes certains qu'elle en est très heureuse pour des raisons familiales bien évidentes.

Néanmoins, nous tenons à exprimer à Madame SCHIAFFINO, notre reconnaissance pour la gentillesse avec laquelle elle accomplissait ses fonctions administratives et nous sommes certains que toute la population de Guillaumes partage ce sentiment.

LE Chef de Brigade CHAMP est nommé à Digne.

Commandant la Brigade de Gendarmerie de notre Cité, Monsieur CHAMP nous a quitté le 11 septembre pour rejoindre Digne où il est affecté au Groupement de Gendarmerie des Basses-Alpes.

Depuis le 1er juillet 1963, il exerçait le Commandement de la Brigade à Guillaumes avec beaucoup de compétence et une autorité qu'il savait allier à la courtoisie.

Au cours d'un repas offert par le Corps des Sapeurs-Pompiers de Guillaumes à l'occasion du départ du Chef de Brigade CHAMP et du départ de l'Abbé ACQUILINA, le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes a exprimé en termes élogieux et affectueux ce qu'il pensait de ce changement à la direction de la Brigade de Guillaumes.

Nous tenons à exprimer à Monsieur et à Madame CHAMP, tous nos regrets de les voir partir. Regrets qui sont cependant atténués en raison de la proximité de la nouvelle affectation donnée à ce serviteur du premier Régiment de France.

C'est en effet avec beaucoup de plaisir que nous recevrons sa visite à Guillaumes ainsi que celle de Madame CHAMP.

=====

B I E N V E N U E

Un nouveau curé à Guillaumes -

Monseigneur MOUISSET, Evêque de Nice a choisi l'Abbé Rodolphe PROCACCI pour desservir la paroisse de Guillaumes ainsi que celles de la Haute Vallée du Var.

Ce dernier est prêtre depuis douze ans et il a exercé son sacerdoce à Bouyon, à Berre les Alpes et à l'Eglise St-Roch.

Nous sommes très heureux de cette nomination et nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur l'Abbé PROCACCI qui a bien voulu accepter ce nouveau poste ainsi qu'à Monseigneur MOUISSET, Evêque de Nice qui a bien voulu maintenir la présence d'un prêtre résidant à Guillaumes.

Nous sommes certains que la population de Guillaumes partage le même sentiment et qu'elle réservera le meilleur accueil à Monsieur l'Abbé PROCACCI et nous espérons vivement que cette Commune rurale qu'est la nôtre malgré la rigueur de la température hivernale conviendra parfaitement à notre nouveau curé.

#### Un nouveau Chef à la Brigade de GUILLAUMES

Monsieur Guy MICHEL a été désigné pour remplacer Monsieur CHAMP à la Brigade de Guillaumes.

Il a été admis à l'Ecole Nationale de la Gendarmerie en 1958 à l'âge de 23 ans et affecté aussitôt après à la Gendarmerie de St André les Alpes.

Ensuite après un passage à la Brigade de Villéfranche et après avoir réussi à obtenir le brevet d'Officier de Police Judiciaire, Monsieur MICHEL a été nommé à la tête de la Brigade de Guillaumes.

Nous avons donc la satisfaction de voir à la tête de cette Brigade, un Chef jeune dynamique et appelé à faire une brillante carrière dans la Gendarmerie.

Originnaire de l'Est et plus particulièrement des Vosges, nous sommes certains que ces affinités montagnardes lui permettront d'apprécier notre canton de la Haute Vallée du Vâre.

C'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son épouse Madame MICHEL.

#### Retour au pays natal.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mademoiselle Marcelle COTTON, institutrice en retraite, native de Guillaumes a décidé de se fixer définitivement à Guillaumes dans sa maison de famille.

Rappelons que son dernier poste dans l'Enseignement était à Antibes et qu'elle est la nièce de feu Charles AGNELY.

Cet exemple a été suivi par notre ami, Monsieur César BENOIT dont l'épouse est née Jeanne COTTON. Cette dernière est originaire de Guillaumes.

C'est dans la maison familiale que Monsieur BENOIT a pris sa retraite.

A ces nouveaux résidents nous adressons nos meilleurs vœux de réussite dans leur nouvelle installation.

=====

## MUTATION CHEZ NOS ADMINISTRÉS

La dernière rentrée scolaire nous a permis d'observer les mutations suivantes :

M Christian GRAILLE a quitté le poste de Sussis pour être affecté à la Penne, petite commune située près de St-Auban.

M André RAVEL a été renouvelé dans ses fonctions de Professeur au C.E.G de Breil s/Roya où il séjourne actuellement en compagnie de son épouse.

M. Jacques ROUX, qui enseignait le français au lycée de St-Raphaël a accepté un poste au Maroc en qualité de Professeur au titre la Coopération.

M. Jacques GUERCIN, fils des anciens propriétaires de Pessigaud a été nommé Professeur de français au C.E.G de Roquebillière.

Nous espérons vivement que ces mutations sont acceptées volontiers par tous ceux qui en sont les bénéficiaires.

## NOCES D'OR

A Sauze, Monsieur et Madame Francis BOYER ont fêté dernièrement leurs noces d'or, au cours d'un repas familial en présence de leurs enfants, petits-enfants et proches parents.

Natifs de Sauze, leur mariage avait été célébré le 14 avril 1919. Rappelons que Monsieur BOYER est ancien Maire de cette Commune et qu'actuellement, il y réside toujours.

Nous sommes heureux de cette occasion qui nous est donnée de pou voir leur adresser nos compliments ainsi que nos meilleurs voeux de bonne santé pendant longtemps.

## DISTINCTIONS

Nous avons été heureux d'ap rendre qu'au début de l'année 1969, Madame Théodule PORCIER a fait l'objet d'une promotion dans l'ordre des Palmes Académiques.

En effet, pour souligner l'exercice de ses fonctions d'Institutrice à Guillaumes et ensuite de Directrice d'Ecole dans cette même Commune, Le Ministre de l'Instruction Publique lui a décerné le Grade d'Officier des Palmes Académiques.

Rappelons que Madame PORCIER a exercé son noble de métier à Guillaumes de 1932 jusqu'en 1962.

Cette même famille d'ailleurs vient de recevoir un autre Honneur puisque Monsieur Théodule PORCIER, a été l'objet del'attribution de Médaille de la Mutualité, de la Coopération dans le cadre du Crédit Agricole.

C'est un militant de l'Action Rurale qui a été aussi récompensé?

C'est avec plaisir que nous adressons à Monsieur et à Madame PORCIER, nos sincères compliments et nos félicitations.

Nous avons été heureux d'apprendre que le Ministre de l'Agriculture a accordé le Mérite Agricole à Monsieur Joseph BRUN, Ancien Maire d'Entraunes et à Monsieur Joseph BAUDOIN, ancien berger.

Ces distinctions leur ont été remises par Monsieur Marcel PAYAN, Maire d'Entraunes, en présence du Conseil Municipal à l'occasion de la fête patronale.

Nous les félicitons vivement de cette promotion bien méritée.

### DERNIERE MINUTE

NAISSANCE - Nos concitoyens, Monsieur et Madame PERRIER -GUIBERT ont eu la joie d'augmenter leur petite famille par la naissance de Patrice qui a eu lieu le 31 Octobre.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux.

DECES - Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de Madame Veuve LOQUES née Marie DAVID, survenue à Nice le 8 Novembre.

C'est une originaire de Guillaumes qui venait chaque été passer quelques mois parmi nous.

Nous adressons nos sincères condoléances à M. et Madame Raymond CAUVIN ses enfants, à Madame ROBERT Pauline, sa soeur, ainsi qu'à la famille DAVID de Guillaumes.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de M. Joseph BARTHELEMY, ancien cantonnier à Daluis, décédé à Nice à l'âge de 80 ans.

Ancien Conseiller Municipal de Daluis, il était très connu dans cette Commune où réside encore de nombreux parents.

Nous adressons nos condoléances à toute cette famille éplorée et en particulier, à M. et Madame Ernest PENNA, enfants du défunt.

DE ST-MARTIN D'ENTRAUNES, nous avons appris le décès de M. Pépin PAYANY, à l'âge de 69 ans, ancien employé des Ponts et Chaussées.

Ses obsèques ont eu lieu devant une nombreuse assistance le lundi 3 Novembre.

Nous adressons nos condoléances à tous les parents du défunt touchés par ce deuil.

### MUTATION

Affecté à Guillaumes depuis le 1er mai 1966, Mr Paul AMARENTO, a fait l'objet d'une mutation en date du 16 novembre 1969.

En effet, il est affecté à la Brigade de Gendarmerie de Théoule-Mandelieu.

Nous regrettons vivement son départ qui ne laisse que des regrets dans la population et nous lui souhaitons une brillante carrière dans la Gendarmerie d'autant plus qu'il a obtenu avec succès le diplôme d'Officier de Police Judiciaire.

Notre concitoyen, Jean-Claude MUDRY fils de Madame TAMAGNA, domicilié au Chastellan, à Valberg, vient de se distinguer, dans la discipline sportive du cyclisme.

En effet, il a gagné dimanche 2 novembre, la course decôte Nice- La Turbie, organisé par le F.S.G.T. Cette brillante action n'est pas pour nous étonner car déjà cette année, il avait triomphé dans la course Monaco - le Golf du Mont Agel et à Clans, dans une course contre la montre.

Nous le félicitons vivement et nous sommes certains qu'il continuera dans cette bonne voie.

### IX° CONGRES DES DEBITANTS DE TABACS DE LA MONTAGNE

Cette année, Guillaumes avait été choisi pour réunir le Congrès qui a lieu chaque année depuis neuf ans.

Les participants étaient nombreux venus des vallées de la Roya, de la Bévéra, la Vesubie, la Tinée du Var et de l'Estérén.

A 10 heures, les Congressistes se réunirent dans la salle du Foyer Rural qui avait été parfaitement décorée par Monsieur GIRIBONE, Président de l'Association du Foyer.

Cette réunion était présidée par Monsieur THEYS, Président de l'Association des Débitants des Tabacs de l'ensemble du département des Alpes-Maritimes et Membre du Bureau National confédéral.

Une séance de travail a eu lieu au cours de laquelle les problèmes d'actualité de cette profession ont été débattus.

En particulier, Notre ami, Monsieur René ROBERT, Adjoint au Maire de Guillaumes faisait adopter une motion ayant pour but d'alléger l'impôt sur le revenu des débitants par l'aménagement de ce revenu différent de la partie actuelle.

En plus, des Congressistes, participaient à cette séance de travail, les personnalités suivantes : Monsieur JAUBERTHIE Président National des Débitants de Tabacs, Monsieur ESCALIER, Directeur Régional de S.E.I.T.A., Monsieur BOQUET, Inspecteur des Contributions Indirectes et de nombreuses personnalités représentant les Syndicat des Limonadiers, le P.M.U, Loterie Nationale, enfin la Presse était représentée par Monsieur ROBERT, le correspondant local et par Monsieur MODINI. Rédacteur à Nice-Matin.

L'O.R.T.F elle aussi avait jugé utile d'être présente, ce qui nous a permis d'apprécier une courte séquence à l'Édition Régionale du soir.

A la fin de la séance de travail, un apéritif d'honneur était offert par la Municipalité et le Docteur Maurice DURANDY, Maire de Huillaunes, adressait les souhaits de bienvenue à toute l'Assemblée. A son tour, Monsieur Charles GINESY, Conseiller Général et Monsieur JAUBERTHIE, Président Confédéral prenaient la parole pour tirer les conclusions de cette belle manifestation.

A la fin de la réunion, le Président Confédéral, décernait à notre Ami, Monsieur René ROBERT, le diplôme d'honneur des Débitants de Tabacs pour le remercier des vingt cinq années de bons services rendus au Monopole des Tabacs.

Avec beaucoup d'émotion, Monsieur ROBERT, dans une brillante allocution, adressait à son tour ses remerciements et tenait à y associer très justement sa mère, Madame Céline ROBERT ainsi que son épouse.

A la fin de cette chaleureuse cérémonie, tout le monde se dirigeait à Valberg où Monsieur Edmond CAPPELLETTI et Monsieur Joseph PAZZI, recevaient dans leur établissement tous les Congressistes autour de tables abondamment garnies.

C'est avec beaucoup d'appétit que finalement, on se réunissait à la table de l'Hôtel Blanche-Neige où un repas succulent était servi.

A la fin de ce repas, qui s'est déroulé dans une ambiance de gaieté et de sympathie réciproques, le IX<sup>e</sup> Congrès des Débitants de Tabacs se terminait vers 16 heures après un court discours du Docteur DURANDY, qui représentait en même temps, Monsieur Charles GINESY, retenu ailleurs et finalement Monsieur THEYS, le Président Départemental dans une allocution fort appréciée exprimait les remerciements que méritaient toutes les personnes qui avaient oeuvré pour la réussite de cette belle journée.

=====  
=====  
=====  
=====  
=====  
=====

L'hiver est là. Le Bibliobus vient de renouveler son dé pot à la Mairie - Voici la liste :

ALBUMS OLLIVIER ( J. ) Quand la neige tombe

ROMANS POUR LES ENFANTS

- COLLIGNON (M.) Le Corsaire à la jambe de bois.  
GRIMM - Blanche Neige et Rouge Rose.  
MASSANE (M.) - Au vent de fortune.  
QUINE (C.) - Les soeurs Parker trouvent une piste.  
" - Alice au camp des biches.  
SPYRI (J.) - Heidi et ses enfants.  
" - Heidi grand-mère.  
TWIN ( M ) - Les aventures de Tom Sawyer.

ROMANS POUR LES ADULTES

- BEAUVOIR - Les Belles images.  
BEHN (N.) - Une lettre pour le Kremlin.  
BUCK - L'histoire de Kim Christopher.  
CAVANAUGH(A.) - Les enfants ont disparu.  
CHAMSON (A.) - Le chiffre de nos jours.  
CURTIS (J.L) - Le thé sous les cyprès.  
DELLY - La douloureuse victoire.  
DES CARS (G) - La Brute.  
DESMARETS -MA - Un été à Rogliano.  
DRUON (M) - Les Rois maudits - 6 tomes.  
FISCHER ( ML)- Voici votre heure, Docteur.  
JAUBERT (J.P)- Sylvie des Trois-Ormes T 1  
LARTEGUY (J.) - La grande aventure de Lacq.  
PARMELON ( H ) - La gadgeture.  
QUIROGA (E) - La sève et le sang.  
REMARQUE (E.M)- La Nuit de Lisbonne  
RENARD (J.) - Poil de carotte.  
SCHOYER ( P. ) - Fleuve sans limite.  
SEIGNOLLE (C.)- Un corbeau de toutes couleurs.  
SHUTE ( N. ) - Le mot de l'énigme.  
SLAUGTER (F G)- Loréna.  
TILLARD ( P ) - Le montreur de Marironnettes.  
TROYAT ( H ) - Les ailes du diable.  
WEBB ( M ) - Le Poids des ombres.  
WEST ( M ) - Les souliers de St Pierre.  
" - Héritage.  
WHITNEY (PA) - Le chemin le plus long.

SCIENCES ET QUESTIONS TECHNIQUES.

CITRONNELLE.- Comment réussir la pâtisserie.

ARTS, JEUX, SPORTS

REBUFFAT ( G ) - Entre ciel et terre.

LITTÉRATURE

ROUSSIN ( A ) - La petite hutte, suivi de " Lorsque l'enfant paraît!"

GEOGRAPHIE, VOYAGES, AVENTURES

NISTRI ( R ) - La Région du Nord et du Nord-Est.

BIOGRAPHIE

MOULIN (L)^ - Jean-Moulin.

HISTOIRE

BOUTEFEU (R)- Les Camarades  
HERLIN ( H. ) L'Arche du désespoir.  
DIBNER ( M. ) En patrouille.  
SOUBIRAN (A.) J'étais médecin avec les chars.

=====

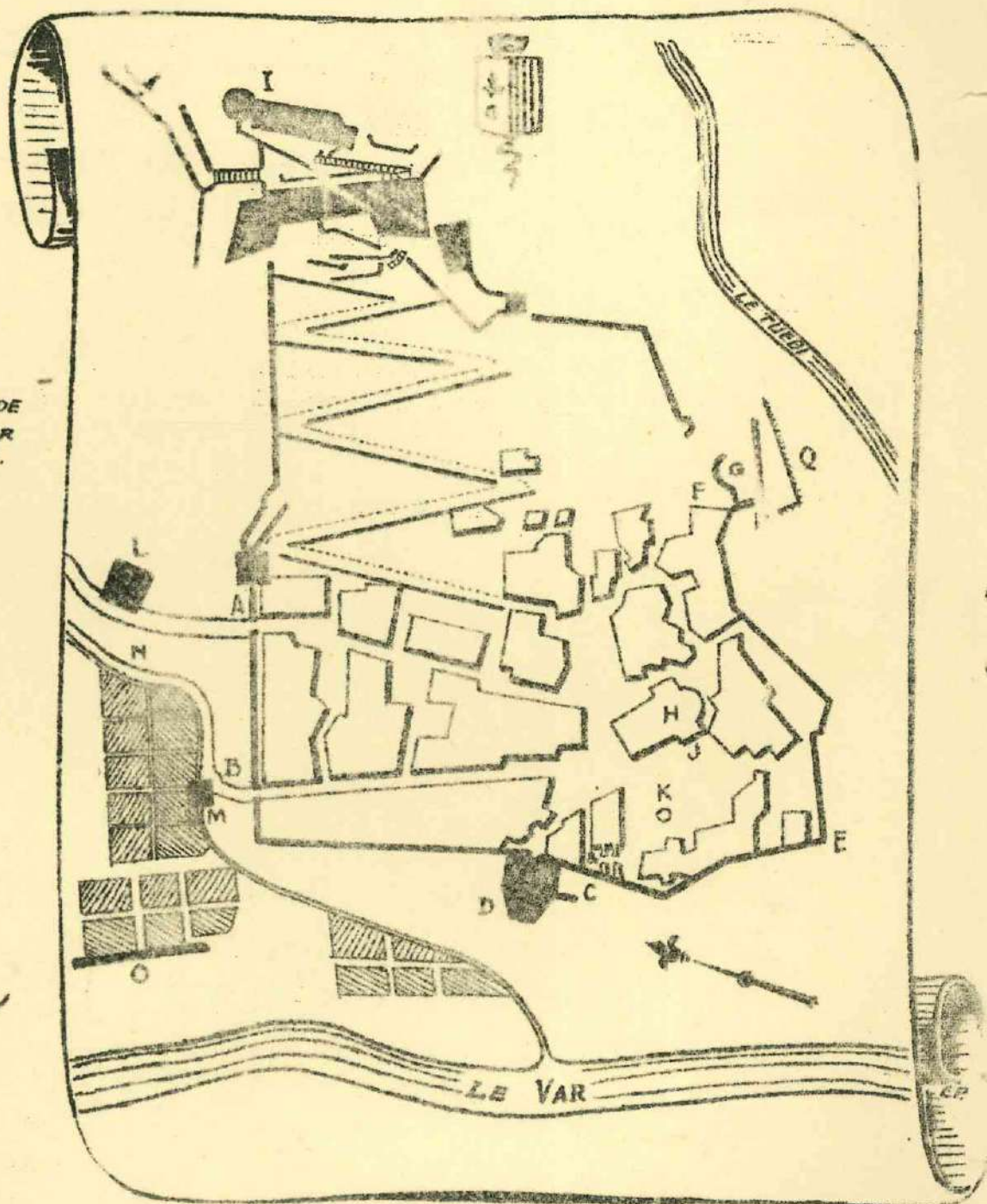
N° 31 - Octobre 1969  
Abonnement : 10 F  
CCP MARSEILLE 9040- 18  
Percepteur - Guillaumes  
Paraissant en Janvier  
Avril  
Juillet  
Octobre.

# PLAN DE LA VILLE & DU FORT DE GUILLAUMES

VIGUERIE DU COMTÉ DE PROVENCE

## Légende de la Ville

- A. PORTE S<sup>t</sup>. JOSEPH
- B. PORTE DU MOULIN
- C. PORTE DE FRANCE
- D. PRISON & CORPS DE GARDE
- E. Emplacement de la TOUR emportée par le TUÉBI.
- F. MAISON DU ROY
- G. LATRINE
- H. PAROISSE
- I. DONJON
- J. CLOCHER
- K. PUIT
- L. CHAPELLE S<sup>t</sup>. JOSEPH
- M. MOULIN
- N. CHEMIN DE PIÉMONT
- O. DIGUE
- P. FLANC & GALERIE
- Q. BARRICADE
- R. PRISON



( DOCUMENT ARCHIVES COMTÉ DE PROVENCE )